

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 15

Artikel: Guerre d'Amérique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenz et à la Malsersheide, à Höchst et à Dornach, l'esprit de fidélité, de dévouement, de bravoure, — le véritable esprit du soldat suisse. Adieu, et conservez un bon souvenir de vos chefs.

Soleure, le 22 août 1863.

H. WIELAND,
colonel à l'état-major général.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Nous n'avons rien d'important à mentionner aujourd'hui. En avant du Potomac, sur le Haut-Rappahannock, les deux principales forces adverses de Meade et de Lee sont sur l'expectative, tandis que les Fédéraux poussent vivement le siège de Charleston par terre et par mer. La conscription continue à s'exécuter dans tout le Nord, et elle a recommencé à New-York sans y provoquer de nouveaux troubles. Bien en a pris aux perturbateurs, qui, vu les mesures préparées, auraient été cette fois promptement remis à l'ordre. Une cinquantaine de meneurs de l'insurrection de juillet sont toujours sous les verroux.

Mettant la vérité au-dessus de tout amour-propre d'auteur nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs les erreurs signalées dans notre *Rapport sur la guerre des Etat-Unis* par des hommes à même d'en juger, laissant en revanche sous silence les chicanes qui d'autre part nous sont élevées par des juges incompétents. Un officier de l'état-major du général Halleck, colonel Nager, adjudant-général ad-intérim, qui vient de publier en anglais notre *Rapport*, y a ajouté les annotations suivantes :

Aux pages 45 et 46 à propos du massacre de *Ballsbluff* et de la mise en accusation du général Stone, le traducteur dit :

« Rien n'a pu être établi à la charge du général Stone, qui a été libéré et remis en activité de service. »

A la page 55, à propos de l'*artillerie*, la traduction anglaise porte cette note : « L'artillerie n'est pas organisée par bataillons, mais par régiments de douze compagnies, chaque compagnie constituant une batterie de quatre ou six pièces. (*Un officier d'artillerie de l'armée des Etats-Unis.*) »

A la page 56, à propos du *génie* : « Le corps des ingénieurs topographes ayant été fondu dans ce corps, son organisation a été changée. »

Aux pages 61, 62, 63, à propos du *matériel d'artillerie* : « Il serait difficile, ajoute l'officier d'artillerie de l'armée des Etats-Unis, d'accumuler plus d'erreurs en si peu de lignes. Le matériel d'artillerie n'a pas souffert de la dilapidation des arsenaux; aucune manufacture spéciale n'y a pourvu pour une bonne part; les calibres ne sont pas sans limites, et les systèmes ne sont ni très-nombreux ni difficiles à classer.

« Les pièces de cent et deux cents livres rayées, pour la marine, sont des canons Parrott, de même que ceux employés dans l'armée, et ne sont des modifications fondamentales ni de Withworth ni d'Armstrong.

« L'artillerie de division n'est pas ordinairement composée comme il est dit. Le nombre des batteries attachées à une division d'infanterie dépend entièrement de la force numérique de la division : une, deux ou trois pièces par mille hommes, suivant les circonstances. La proportion des batteries rayées aux lisses dépend aussi des circonstances, le lisse étant en excès plutôt que le rayé.

« Il n'y a pas de système *Rodman* dans le service d'artillerie des Etats-Unis. Le major Rodman, du corps de l'ordonnance, a inventé et perfectionné une méthode de coulage des canons de gros calibre s'appliquant aux systèmes existants.

« Il n'y a ni canons de quatre livres, ni mortiers-Lincoln, ni obusiers-James dans le service de l'artillerie des Etats-Unis; il n'est pas vrai non plus que chaque voiture soit fournie d'une couverture-caoutchouc.

« Les pièces de campagne du service des Etats-Unis sont le douze léger, lisse, et des pièces rayées de fer battu de trois pouces de diamètre, ces dernières pesant environ 800 livres et lançant un projectile d'environ 10 livres.

« Les canons Parrott de 20 et de 10 livres sont aussi employés temporairement en petit nombre, de même qu'on a aussi occasionnellement des obusiers de 12, de 24 et de 32, restes du système ancien.

« Un canon de fer battu de 4 $\frac{1}{2}$ pouces de diamètre, lançant un projectile d'environ 32 livres, est ordinairement le canon réglementaire de siège. »

Nous observerons à notre tour que notre annotateur joue un peu

sur les mots, ce qui est toujours facile en changeant de langue. Notre indication des pièces de campagne ne diffère pas sensiblement de la sienne. Nous avons entendu souvent désigner le rayé de campagne sous des appellations fort diverses par les officiers même des batteries; la plupart appelant le petit calibre: *du 4*, et peu du: *three-inches*. Au reste il y a la même confusion actuellement dans toutes les armées du monde, et il serait bien temps que MM. les artilleurs missent un peu d'ordre dans leurs désignations. Appellera-t-on le rayé du poids effectif de son projectile, du poids du projectile correspondant au même calibre lisse, ou du diamètre? C'est ce qu'il s'agirait de résoudre et d'admettre une fois pour toutes.

Nous avons dit que l'artillerie divisionnaire était ordinairement de 4 batteries, et l'annotateur nous réplique que cela dépend de l'effectif de la division et des circonstances. Nous le savions aussi; mais comme l'effectif des divisions est ordinairement de 8 à 10 mille hommes, et devrait toujours l'être pour que les choses allassent bien, 4 batteries font justement la proportion voulue. C'était au moins celle de l'armée du Potomac, dont nous avons plus spécialement voulu parler.

Il se peut que toutes les divisions n'aient pas eu une artillerie aussi complète et aussi bien équipée que celle que nous avons eu sous les yeux, au début de la campagne de 1862, alors que le général McClellan commandait l'armée du Potomac; mais comme on travaillait jour et nuit dans les arsenaux pour combler les lacunes encore existants, nous avons pensé qu'elles se seraient amplement comblées pendant le temps qui s'écoula jusqu'à la publication de notre *Rapport*. Nous sommes fâchés d'apprendre que nous avons trop présumé de l'activité des chefs du corps de l'*ordonnance*.

Si le *matériel* n'a pas souffert de la dilapidation des arsenaux par les sécessionnistes, on peut au moins le dire des *matériaux*, et l'on devra reconnaître que si dès l'abord on avait eu à disposition les ressources des chantiers, dépôts, magasins, etc., enlevés et pillés par les rebelles, on aurait pu créer plus vite le matériel nécessaire à l'immense armée des volontaires. Enfin l'indication donnée par l'annotateur lui-même des divers calibres et systèmes en usage prouve que nous n'avons pas eu tort de dire « qu'il serait fort difficile, pour le moment, « d'en faire une classification exacte, » et que nous avons été bien avisé en ajoutant, à propos de diverses bouches à feu dont nous indiquions les noms, que nous n'entrerions point « dans le détail de leur « description, n'étant point assez sûr de ne pas tomber dans des con- « fusions et des erreurs. »

A la page 89 de notre *Rapport*, se plaignant qu'il n'y ait ni décorations ni pensions : « Une loi de *pensions*, observe le traducteur, a toujours existé pour l'armée américaine. Plusieurs ont été promulguées à différentes époques. La plus récente est l'*Acte du Congrès du 14 Juillet 1862*. Des *médailles d'honneur* à donner à ceux qui se distingueraient sur le champ de bataille ont aussi été décidées par la *Résolution du 12 Juillet 1862*, et par l'*Acte du 3 Mars 1863*. Les nominations aux vacances de l'armée régulière sont faites seulement parmi les gradués de West-Point, et parmi les soldats et sous-officiers distingués de l'armée régulière. »

Aux pages 101 et 102, à notre remarque que Halleck, en laissant Beauregard s'éclipser de Corinthe, contribua aux revers de Mc Clellan devant Richmond, le traducteur réplique : « L'auteur est naturellement tombé dans cette erreur par l'opinion généralement répandue à ce moment. Il est maintenant reconnu que très-peu de renforts (that no reinforcement except a few fragments) furent envoyés à Richmond par cette armée après son évacuation de Corinthe, ce que la nature boisée et marécageuse de la contrée rendit impossible de prévenir. Corinthe fut occupée par les Fédéraux immédiatement sur les talons de l'ennemi, qui fut poursuivi aussi vivement que les routes et les ponts de bois le permirent. »

L'annotateur reconnaît donc lui-même que des troupes de Beauregard, mais *très-peu*, dit-il, rejoignirent Richmond, et l'on sait qu'il s'en trouvait, avec Beauregard lui-même, aux batailles des Sept-Jours sur le Chickahominy. Reste à savoir en quoi consistait ce *très-peu*. Les uns ont dit une vingtaine de mille, les autres un ou deux mille. Si peu qu'il en eut, du moment qu'il n'y eut point de renforts correspondants de l'armée fédérale de l'Ouest à celle du Potomac, on est en droit de dire que ce fut un désavantage pour celle-ci. Nous ne pouvons donc que maintenir notre observation à cet endroit.

Puisque nous sommes en voie de rectifications et de compléments, notons encore que la marine ne prit pas part à l'assaut du fort Pulaski, mais ne fit que concourir à ses préparatifs.

Depuis la publication de notre *Rapport* il a paru divers travaux qui doivent aussi être comptés comme des sources importantes sur la guerre des États-Unis.

Un journal de Bruxelles, *Le Levant*, a donné une série d'intéressants articles, jugeant sainement des grands événements transatlantiques. Ils sont suivis maintenant de *Lettres sur le Mexique* qui seront

lues avec fruit par tous ceux qui recherchent la lumière sur les causes et le but de l'expédition française actuelle dans ce pays.

Le capitaine anglais *Chesney*, professeur d'histoire militaire au collège de Sandhurst, vient de publier un volume intitulé : *Coup-d'œil militaire sur les récentes campagnes du Virginie et du Maryland*, qui renferme un résumé assez exact et relativement impartial, quoique penchant ouvertement pour le Sud, des événements de l'année 1862, ainsi que de la bataille de Chancellorsville.

Enfin notre compatriote, M. le colonel fédéral Fogliardi, qui est depuis six mois sur le théâtre des hostilités, où il a été appelé par des intérêts de famille, mais où il profite aussi de ses loisirs pour voir l'armée fédérale et ses combats, adresse au Département militaire fédérale suisse des lettres, qui, si elles sont livrées un jour à la publicité, offriront un vif intérêt et fourniront de précieux renseignements.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le département militaire suisse a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante :

Berne, le 11 août 1865.

Très honorés Messieurs,

L'Assemblée fédérale ayant, dans sa dernière session, accordé au Conseil fédéral les crédits nécessaires pour organiser encore deux écoles de tir pour l'infanterie dans le courant de cette année, le département s'empresse de prendre au nom du Conseil fédéral les dispositions exécutoires, convaincu que vous prêterez votre concours à la réussite de cette importante institution.

Les deux écoles de tir auront lieu à Bâle, sous le commandement et la direction de M. le major fédéral Van Berchem :

La 1^{re} du 31 août au 19 septembre : jour d'entrée, 30 août ; licenciement 19 septembre ;

La 2^e du 5 au 24 octobre ; jour d'entrée, 4 octobre ; licenciement, 24 octobre.

On n'admettra aux deux écoles que des officiers seulement, savoir un officier par bataillon ou demi-bataillon de l'élite.

Les bataillons n^{os} 1, jusques et y compris le n^o 42, enverront chacun un officier à la première de ces écoles.

Les bataillons n^{os} 43 à 84 enverront chacun un officier à la seconde école.

Nous vous invitons en conséquence à bien vouloir désigner sans trop de retard les officiers que vous comptez envoyer à ces écoles et leur donner l'ordre de se présenter le 30 août, respectivement le 4 octobre, à midi, à Bâle, au commandant de l'école.